

European Pallet Association e. V. (EPAL)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le renforcement du pool d'échange ouvert EPAL : un gage de qualité et de rentabilité

L'absence d'assurance qualité des palettes UIC justifie des frais supplémentaires dans le cadre des échanges de palettes Europe

Düsseldorf, 14 décembre 2016 – L'European Pallet Association e.V. (EPAL) considère que l'introduction de frais supplémentaires par la société Dachser Food Logistics lors des échanges de palettes Europe EPAL contre des palettes UIC est justifiée par l'insuffisance des contrôles qualité des palettes UIC et l'absence de poursuites en justice des violations du droit des marques.

L'absence d'assurance qualité porte préjudice à la sécurité et à la longévité des palettes – ce qui, au bout du compte, entraîne d'importants surcoûts pour tous les acteurs de la chaîne logistique, puisque le nombre de rotations par palette diminue, les frais de réparation augmentent et les palettes se cassent plus fréquemment. L'absence de poursuites judiciaires de la part de l'UIC encourage la vente sur les marchés de l'UE de palettes UIC contrefaites de mauvaise qualité, en provenance de pays tiers.

L'assurance qualité indépendante de l'EPAL garantit la bonne qualité des palettes Europe EPAL fabriquées et réparées, offrant sécurité et un bon rapport coût-efficacité. L'EPAL poursuit en justice les violations du droit de la marque ; elle saisit et détruit les palettes EPAL de contrefaçon.

L'EPAL est responsable du plus grand pool d'échange ouvert au monde : avec plus de 450 millions de palettes Europe, ce dernier permet de s'adapter à tous les besoins et reste la solution d'échange la moins chère pour tous les utilisateurs.

Pour l'EPAL, une chose est sûre : faire partie du plus grand pool d'échange ouvert du monde implique obligatoirement d'en respecter les règles. Dans l'optique de maintenir et de renforcer la qualité au sein de son pool d'échange, l'EPAL prend ses responsabilités et se dirige progressivement vers une remise en cause de l'échangeabilité des palettes UIC.

European Pallet Association e.V.

Président : Robert Holliger • CEO : Martin Leibrandt
Wahlerstrasse 28 • 40472 Düsseldorf • Allemagne • info@epal-pallets.org
www.epal.eu



À propos de l'EPAL:

L'association EPAL (European Pallet Association), fondée en 1991, regroupe les entreprises titulaires d'une licence de fabrication ou de réparation pour les palettes et les box-palettes EPAL/EUR. L'EPAL est responsable sur le plan international de la qualité constante des outils de manutention EPAL, et mise pour cela sur des contrôles qualité réalisés en externe par un organisme indépendant. Depuis le 1^{er} août 2013, l'EPAL fait fabriquer et réparer sous licence exclusive des europalettes marquées « EPAL dans l'ovale » sur les quatre dés extérieurs. L'EPAL est actuellement représentée dans plus de 30 pays par l'intermédiaire de ses 15 Comités Nationaux, qui assurent la mise en œuvre des objectifs de l'EPAL au niveau national. En tant qu'association, l'EPAL ne poursuit aucun objectif commercial. Toutes ses décisions sont prises dans l'intérêt de ses partenaires dans les secteurs de l'industrie, de la grande distribution et de la logistique.

Informations aux journalistes:

European Pallet Association e.V. (EPAL)

Andrea Engels

T +49 211 98 480 48 90

M +49 172 69 325 95

andrea.engels@epal-pallets.org

European Pallet Association e.V.

Président : Robert Holliger • CEO : Martin Leibrandt

Wahlerstrasse 28 • 40472 Düsseldorf • Allemagne • info@epal-pallets.org

www.epal.eu